

DAJP/n 2020-102

 LECTIONS DES REPR SENTANTS DES USAGERS** lection des repr sentants des usagers aux trois conseils de l'Universit 
Scrutin des 4 et 5 mars 2020****D cision de nomination des pr sidents et assesseurs des bureaux de vote****Le Pr sident de l'Universit **

Vu le code de l' ducation, notamment l'article D. 719-28,
Vu les statuts de l'universit  de Tours,
Vu l'avis du comit   lectoral consultatif du 10 octobre 2019,
Vu la d cision DAJ/n 2019-587 du 14 novembre 2019 du Pr sident de l'universit  de
Tours portant convocation des  lecteurs,

D CIDE**Article 1 :**

Sont nomm s pr sidents et assesseurs des bureaux de vote les agents d sign s ci-
apr s :

BUREAU DE VOTE	PR�SIDENT	ASSESEURS
Bureau n�1 Tanneurs A	Benoit Wolf	Anne-Pierre Leblanc Nathalie Yohay
Bureau n�2 Tanneurs B	Caroline Gonzalez	Grazielle Gauthier Anne Collicard
Bureau n�3 Clouet	Gilles Ory	Nicole Isoard Vincent Cotro
Bureau n�4 Nericault- Destouches	Marie-Christine Jossec	Herv� Landur� Cyrille Malapert
Bureau n�5 Portalis	Christine Inchausp�	H�l�ne Lamy Emmanuel Thibault
Bureau n�6 Dassault 1	Fabrice Normand	C�cile Boyer Claire Olivier

Bureau n°7 Dassault 2	Sylvie Metayer	Amélie Plumereau Lydia Bazir
Bureau n°8 Lesseps	Pascale Le Halper	Touria Hubert Karine Savary
Bureau n°9 Tonnellé	Fanny Bobleter	Floriane Lefebvre Béatrice Santenard
Bureau n°10 André Gouazé	Carole Darvault	Sophie Lavergne Isabelle Chartier
Bureau n°11 Grandmont A	Véronique Maupoil	Philippe L'Huillier Marilou Fauquet
Bureau n°12 Grandmont B	Sandrine Dallet-Choisy	Fadila Trouvé Lydia Danois
Bureau n°13 Pont Volant	Dominique Vaillant	Stéphanie Morais Hervé Tanghe
Bureau n°14 Jaurès	Chantal Estebenet	Astrid Capicchioni Ludovic Fontaine
Bureau n°15 Chocolaterie	Hubert Martin	Marielle Poupinel Isabelle Cheneau

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université et sera publiée sur le site internet de l'université.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 26 février 2020

Mis en ligne
27 FEV. 2020

Philippe Vendrix



Président de l'Université



Article 4 : A compter du 5 mars 2020, le tableau figurant à l'article 2 est modifié, Christine Fontaine étant remplacée par Stéphanie Morais comme assesseur du bureau de vote n°13 Pont Volant.

Fait à Tours, le 04 mars 2020

Philippe Vendrix

Président de l'Université

Mis en ligne
04 MARS 2020